

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002471-20231113-23-145-F-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

Publication : 16/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 23/145/F

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

OBJET : FINANCES

Exercice 2023 - Budget Principal, Décision modificative budgétaire n° 3 - Budget annexe du Port, Décision modificative budgétaire n° 1 - Budget annexe des Parkings, Décision modificative budgétaire n° 1 - Budget annexe de l'Assainissement, Décision modificative budgétaire n° 2 - Budget annexe de l'Eau, Décision modificative budgétaire n° 2.

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de novembre à 17 h 30, le Conseil Municipal de la commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 06 novembre 2023 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Pierre-Olivier MILANINI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Claire ROCCA SERRA ; Petru VESPERINI ; Georges MELA ; Florence VALLI ; Jean-Michel SAULI.

Absents : Jean-Claude TAFANI ; Janine ZANNINI ; Marie-Luce SAULI ; Didier LORENZINI ; Nathalie MAISETTI ; Stéphane CASTELLI ; Nathalie CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Grégory SUSINI ; Ange Paul VACCA ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Etienne CESARI.

Avaient donné procuration : Jean-Claude TAFANI à Michel GIRASCHI ; Janine ZANNINI à Paule COLONNA CESARI ; Nathalie MAISETTI à Nathalie APOSTOLATOS ; Nathalie CASTELLI à Jeanne STROMBONI ; Santina FERRACCI à Emmanuelle GIRASCHI ; Grégory SUSINI à Jacky AGOSTINI ; Christiane REVEST à Florence VALLI ; Etienne CESARI à Jean-Michel SAULI.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Petru VESPERINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire, sur proposition du 5^{ème} Adjoint délégué aux finances, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Il est rappelé que le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'année 2022 ont été approuvés par l'assemblée délibérante le 03 avril 2023 et que dès lors, le Budget Primitif de l'exercice adopté par la même séance a intégré les résultats antérieurs, par la reprise des excédents et des reports d'opérations de 2022, tant en dépenses qu'en recettes, permettant ainsi dès le début de l'exercice, une disponibilité et une lisibilité complète des crédits budgétaires en engagements comptables de la Commune.

Ces décisions modificatives budgétaires interviennent pour les sections de fonctionnement et d'investissement afin d'intégrer des corrections sur les prévisions budgétaires concernant une estimation plus précise des dépenses et des recettes.

En conséquence, il convient de procéder aux ajustements nécessaires de crédits, ceux-ci devant permettre d'assurer le bon équilibre budgétaire de l'exercice 2023 et la fin de l'exercice comptable.

Il est également proposé d'approuver l'ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 008 - PIA 4 (Programme d'Investissements d'Avenir) - Territoires Intelligents et Durables pour un montant de 1.640.080,00 € TTC selon la répartition des crédits de paiements présentés dans la délibération n° 23/146/F du 13 novembre 2023 présenté durant le même Conseil Municipal ainsi que l'AP/CP 009 - Programme de Renouvellement urbain d'intérêt Régional (PRIR) - Aménagements extérieurs du pilier cadre de vie du PRIR de Pifano - U Stagnu pour un montant de 2.590.060,00 € TTC uniquement pour les travaux, selon la répartition des crédits de paiements présentés dans la délibération n° 23/148/F du 13 novembre 2023.

Les principales modifications proposées pour le budget sont les suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Contrats de prestations de services » est crédité de la somme de 56.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 012 « Charges de personnel », compte 64111 « Rémunération principales titulaires » est crédité de la somme de 161.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 217.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » est crédité de la somme de 24.154,65 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66112 « Intérêts - Rattachements » est crédité de la somme de 34.349,90 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 67 « Charges exceptionnelles », compte 673 « Titres annulés (sur exercices antérieurs) » est débité de la somme de 58.504,55 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Contrats de prestations de services	1.264.445,63 €	56.000,00 €	1.320.445,63 €
012 - Charges de personnel	64111 - Rémunération principales titulaires	6.993.731,15 €	161.000,00 €	7.154.731,15 €
022 - Dépenses imprévues		645.000,00 €	- 217.000,00 €	428.000,00 €
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	550.000,00 €	24.154,65 €	574.154,65 €
66 - Charges financières	66112 - Intérêts - Rattachements	32.200,00 €	34.349,90 €	66.549,90 €
67 - Charges exceptionnelles	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	220.000,00 €	- 58.504,55 €	161.495,45 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
011 - Charges à caractère général	6.126.467,77 €	56.000,00 €	6.182.467,77 €
012 - Charges de personnel	15.802.109,45 €	161.000,00 €	15.963.109,45 €
022 - Dépenses imprévues	645.000,00 €	- 217.000,00 €	428.000,00 €
66 - Charges financières	583.200,00 €	58.504,55 €	641.704,55 €
67 - Charges exceptionnelles	286.710,81 €	- 58.504,55 €	228.206,26 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 3 du Budget Principal.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2313 « Constructions » est débité de la somme de 100.000,00 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », compte 2031 « Frais d'études » est crédité de la somme de 100.000,00 €.

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 21 « Immobilisations corporelles », compte 2135 « Installations générales » est débité de la somme de 60.490,38 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », compte 1641 « Emprunts en euros » est crédité de la somme de 60.490,38 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	6.637.608,34 €	- 100.000,00 €	6.537.608,34 €
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	3.141.312,13 €	100.000,00 €	3.241.312,13 €
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Installations générales	1.650.044,86 €	- 60.490,38 €	1.589.554,48 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	1.820.000,00 €	60.490,38 €	1.880.490,38 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	8.897.750,40 €	- 100.000,00 €	8.797.750,40 €
20 - Immobilisations incorporelles	3.859.978,97 €	100.000,00 €	3.959.978,97 €
21 - Immobilisations corporelles	9.814.060,86 €	- 60.490,38 €	9.753.570,48 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1.821.499,03 €	60.490,38 €	1.881.989,41 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 3 du Budget Principal.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6156 « Maintenance » est crédité de la somme de 41.128,03 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 012 « Charges de personne », compte 6411 « Salaires, appointements, commissions de base » est crédité de la somme de 7.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » est crédité de la somme de 1.871,97 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	6156 - Maintenance	18.382,00 €	41.128,03 €	59.510,03 €
012 - Charges de personnel	6411 - Rémunération principales titulaires	80.467,68 €	7.000,00 €	87.467,68 €
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	15.000,00 €	1.871,97 €	16.871,97 €
TOTAL MOUVEMENT			50.000,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	103.549,45 €	41.128,03 €	144.677,48 €
012 - Charges de personnel	329.962,44 €	7.000,00 €	336.962,44 €
66 - Charges financières	15.000,00 €	1.871,97 €	16.871,97 €
TOTAL MOUVEMENT		50.000,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe des Parkings.

Dans la section de fonctionnement, en recettes, le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », compte 7588 « Autres » est crédité de la somme de 50.000,00 €.

Récapitulatif par compte

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
75 - Autres produits de gestion courante	7588 - Autres	330.000,72 €	50.000,00 €	380.000,72 €
TOTAL MOUVEMENT			50.000,00 €	

Soit par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
75 - Autres produits de gestion courante	330.000,72 €	50.000,00 €	380.000,72 €
TOTAL MOUVEMENT		50.000,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe des Parkings.

BUDGET ANNEXE DU PORT

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 56.741,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 50.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 67 « Charges exceptionnelle », compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » est débité de la somme de 6.741,00 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	56.741,00 €	56.741,00 €
022 - Dépenses imprévues		50.000,00 €	- 50.000,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelle	673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	15.000,00 €	- 6.741,00 €	8.259,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	2.260,00 €	56.741,00 €	59.001,00 €
022 - Dépenses imprévues	50.000,00 €	- 50.000,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelle	22.500,00 €	- 6.741,00 €	15.759,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe du Port.

Section d'Investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2313 « Constructions » est débité de la somme de 400.000,00 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », compte 2031 « Frais d'études » est crédité de la somme de 400.000,00 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	22.939.312,79 €	- 400.000,00 €	22.539.312,79 €
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	2.238.190,80 €	400.000,00 €	2.638.190,80 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	22.939.312,79 €	- 400.000,00 €	22.539.312,79 €
20 - Immobilisations incorporelles	2.253.190,80 €	400.000,00 €	2.653.190,80 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe du Port.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 10.714,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » est crédité de la somme de 3.493,78 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66112 « Intérêts - Rattachements » est crédité de la somme de 11.494,19 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 25.701,97 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	10.714,00 €	10.714,00 €
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	78.000,00 €	3.493,78 €	81.493,78 €
66 - Charges financières	66112 - Intérêts - Rattachements	9.800,00 €	11.494,19 €	21.294,19 €
022 - Dépenses imprévues		35.000,00 €	- 25.701,97 €	9.298,03 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	10.680,00 €	10.714,00 €	21.394,00 €
66 - Charges financières	87.800,00 €	14.987,97 €	102.787,97 €
022 - Dépenses imprévues	35.000,00 €	- 25.701,97 €	9.298,03 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du Budget de l'Assainissement.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 7.039,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 7.039,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	7.039,00 €	7.039,00 €
022 - Dépenses imprévues		45.000,00 €	- 7.039,00 €	37.961,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	20.005,00 €	7.039,00 €	27.044,00 €
022 - Dépenses imprévues	45.000,00 €	- 7.039,00 €	37.961,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du Budget annexe de l'Eau.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2315 « Installation, matériel et outillage technique » est débité de la somme de 1.065,70 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », compte 1641 « Emprunts en euros » est crédité de la somme de 1.065,70 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté+DM1)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installation, matériel et outillage technique	470.280,24 €	- 1.065,70 €	469.214,54 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	75.000,00 €	1.065,70 €	76.065,70 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté+DM1)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	470.280,24 €	- 1.065,70 €	469.214,54 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	75.000,00 €	1.065,70 €	76.065,70 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du Budget annexe de l'Eau.

Le Conseil Municipal,

Oùï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 21/051/INF-BÂT du 29 mars 2021 relative au Programme de Renouvellement urbain d'Intérêt Régional (PRIR) - Aménagements extérieurs du pilier cadre de vie du PRIR de Pifano - U Stagnu - Adoption du programme et du plan de financement,

Vu le budget primitif 2023 et le compte administratif 2022, adoptés le 3 avril 2023,

Vu la décision modificative budgétaire n° 1 du budget Principal, n° 1 du budget annexe de l'Assainissement, n° 1 du budget annexe de l'Eau adopté le 12 juin 2023.

Vu la décision modificative budgétaire n° 2 du budget Principal, adopté le 09 octobre 2023,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 10 novembre 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver la décision modificative budgétaire n° 3 pour le budget principal, la décision modificative n° 1 du budget annexe des Parkings, la décision modificative n° 1 du budget annexe du Port, la décision modificative n° 2 du budget annexe de l'Assainissement et la décision modificative n° 2 du budget annexe de l'Eau comme détaillées ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Contrats de prestations de services » est crédité de la somme de 56.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 012 « Charges de personnel », compte 64111 « Rémunération principales titulaires » est crédité de la somme de 161.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 217.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » est crédité de la somme de 24.154,65 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66112 « Intérêts - Rattachements » est crédité de la somme de 34.349,90 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 67 « Charges exceptionnelles », compte 673 « Titres annulés (sur exercices antérieurs) » est débité de la somme de 58.504,55 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Contrats de prestations de services	1.264.445,63 €	56.000,00 €	1.320.445,63 €
012 - Charges de personnel	64111 - Rémunération principales titulaires	6.993.731,15 €	161.000,00 €	7.154.731,15 €
022 - Dépenses imprévues		645.000,00 €	- 217.000,00 €	428.000,00 €
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	550.000,00 €	24.154,65 €	574.154,65 €
66 - Charges financières	66112 - Intérêts - Rattachements	32.200,00 €	34.349,90 €	66.549,90 €
67 - Charges exceptionnelles	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	220.000,00 €	- 58.504,55 €	161.495,45 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
011 - Charges à caractère général	6.126.467,77 €	56.000,00 €	6.182.467,77 €
012 - Charges de personnel	15.802.109,45 €	161.000,00 €	15.963.109,45 €
022 - Dépenses imprévues	645.000,00 €	- 217.000,00 €	428.000,00 €
66 - Charges financières	583.200,00 €	58.504,55 €	641.704,55 €
67 - Charges exceptionnelles	286.710,81 €	- 58.504,55 €	228.206,26 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 3 du Budget Principal.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2313 « Constructions » est débité de la somme de 100.000,00 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », compte 2031 « Frais d'études » est crédité de la somme de 100.000,00 €.

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 21 « Immobilisations corporelles », compte 2135 « Installations générales » est débité de la somme de 60.490,38 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », compte 1641 « Emprunts en euros » est crédité de la somme de 60.490,38 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	6.637.608,34 €	- 100.000,00 €	6.537.608,34 €
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	3.141.312,13 €	100.000,00 €	3.241.312,13 €
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Installations générales	1.650.044,86 €	- 60.490,38 €	1.589.554,48 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	1.820.000,00 €	60.490,38 €	1.880.490,38 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1+DM2)	Proposition DM3	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	8.897.750,40 €	- 100.000,00 €	8.797.750,40 €
20 - Immobilisations incorporelles	3.859.978,97 €	100.000,00 €	3.959.978,97 €
21 - Immobilisations corporelles	9.814.060,86 €	- 60.490,38 €	9.753.570,48 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1.821.499,03 €	60.490,38 €	1.881.989,41 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 3 du Budget Principal.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 6156 « Maintenance » est crédité de la somme de 41.128,03 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 012 « Charges de personnel », compte 6411 « Salaires, appointements, commissions de base » est crédité de la somme de 7.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » est crédité de la somme de 1.871,97 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	6156 - Maintenance	18.382,00 €	41.128,03 €	59.510,03 €
012 - Charges de personnel	6411 - Rémunération principales titulaires	80.467,68 €	7.000,00 €	87.467,68 €
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	15.000,00 €	1.871,97 €	16.871,97 €
TOTAL MOUVEMENT			50.000,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	103.549,45 €	41.128,03 €	144.677,48 €
012 - Charges de personnel	329.962,44 €	7.000,00 €	336.962,44 €
66 - Charges financières	15.000,00 €	1.871,97 €	16.871,97 €
TOTAL MOUVEMENT		50.000,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe des Parkings.

Dans la section de fonctionnement, en recettes, le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », compte 7588 « Autres » est crédité de la somme de 50.000,00 €.

Récapitulatif par compte

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
75 - Autres produits de gestion courante	7588 - Autres	330.000,72 €	50.000,00 €	380.000,72 €
TOTAL MOUVEMENT			50.000,00 €	

Soit par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
75 - Autres produits de gestion courante	330.000,72 €	50.000,00 €	380.000,72 €
TOTAL MOUVEMENT		50.000,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe des Parkings.

BUDGET ANNEXE DU PORT

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 56.741,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 50.000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 67 « Charges exceptionnelle », compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » est débité de la somme de 6.741,00 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	56.741,00 €	56.741,00 €
022 - Dépenses imprévues		50.000,00 €	- 50.000,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelle	673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	15.000,00 €	- 6.741,00 €	8.259,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	2.260,00 €	56.741,00 €	59.001,00 €
022 - Dépenses imprévues	50.000,00 €	- 50.000,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelle	22.500,00 €	- 6.741,00 €	15.759,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe du Port.

Section d'Investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2313 « Constructions » est débité de la somme de 400.000,00 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », compte 2031 « Frais d'études » est crédité de la somme de 400.000,00 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	22.939.312,79 €	- 400.000,00 €	22.539.312,79 €
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	2.238.190,80 €	400.000,00 €	2.638.190,80 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté)	Proposition DM1	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	22.939.312,79 €	- 400.000,00 €	22.539.312,79 €
20 - Immobilisations incorporelles	2.253.190,80 €	400.000,00 €	2.653.190,80 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du Budget annexe du Port.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 10.714,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » est crédité de la somme de 3.493,78 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66112 « Intérêts - Rattachements » est crédité de la somme de 11.494,19 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 25.701,97 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	10.714,00 €	10.714,00 €
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	78.000,00 €	3.493,78 €	81.493,78 €
66 - Charges financières	66112 - Intérêts - Rattachements	9.800,00 €	11.494,19 €	21.294,19 €
022 - Dépenses imprévues		35.000,00 €	- 25.701,97 €	9.298,03 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	10.680,00 €	10.714,00 €	21.394,00 €
66 - Charges financières	87.800,00 €	14.987,97 €	102.787,97 €
022 - Dépenses imprévues	35.000,00 €	- 25.701,97 €	9.298,03 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du Budget de l'Assainissement.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section de Fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 7.039,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » est débité de la somme de 7.039,00 €.

Récapitulatif par compte

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	7.039,00 €	7.039,00 €
022 - Dépenses imprévues		45.000,00 €	- 7.039,00 €	37.961,00 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté + DM1)	Proposition DM2	TOTAL
65 - Autres charges de gestion courante	20.005,00 €	7.039,00 €	27.044,00 €
022 - Dépenses imprévues	45.000,00 €	- 7.039,00 €	37.961,00 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du Budget annexe de l'Eau.

Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2315 « Installation, matériel et outillage technique » est débité de la somme de 1.065,70 €.

Dans la section d'investissement en dépenses, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », compte 1641 « Emprunts en euros » est crédité de la somme de 1.065,70 €.

Récapitulatif par compte

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2023 (RAR + voté+DM1)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installation, matériel et outillage technique	470.280,24 €	- 1.065,70 €	469.214,54 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros	75.000,00 €	1.065,70 €	76.065,70 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023 (RAR + voté+DM1)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	470.280,24 €	- 1.065,70 €	469.214,54 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	75.000,00 €	1.065,70 €	76.065,70 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du Budget annexe de l'Eau.

ARTICLE 2 : d'approuver l'ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 008 - PIA 4 (Programme d'Investissements d'Avenir) - Territoires Intelligents et Durables pour un montant de 1.640.080,00 € TTC selon la répartition des crédits de paiements présentés dans la délibération n° 23/146/F du 13 novembre 2023 présenté durant le même Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : d'approuver l'ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 009 - Programme de Renouvellement urbain d'intérêt Régional (PRIR) - Aménagements extérieurs du pilier cadre de vie du PRIR de Pifano - U Stagnu pour un montant de 2.590.060,00 € TTC uniquement pour les travaux, selon la répartition des crédits de paiements présentés dans la délibération n° 23/148/F du 13 novembre 2023 présenté durant le même Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes décisions.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

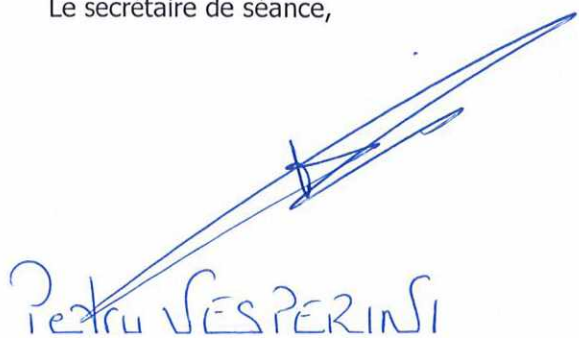
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	17
Nombre de procurations	8
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE MAIRE,



Le secrétaire de séance,



Petru VESPERINSI